

LES CHANTIERS DE L'ANNÉE

**CONSTRUCTION DU PÔLE
PETITE ENFANCE**

Quand ? Dès avril 2018

Pourquoi ? Améliorer le service pour la population locale et conforter l'accueil touristique

Qui ? La commune

Combien ? Budget global : 2 663 470 € HT (maîtrise d'œuvre incluse)

Financé notamment par la vente des locaux actuels, et du chalet du Fernuy, la CAF, le Conseil Départemental

Ce qu'il faut savoir : Création de 27 berceaux pour la crèche et 24 pour la halte-garderie touristique
Ouverture prévue début 2019.

Suivez le chantier sur www.laclusaz.org

**RENOUVELLEMENT DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE
LA ROUTE DES GRANDES ALPES**

Quand ? Du 16 avril à fin mai 2018

Pourquoi ? Sécuriser l'éclairage des cheminements piétons

Limiter la pollution lumineuse

Améliorer l'intégration paysagère

Réaliser des gains d'énergie (passage en LED). Optimiser l'éclairage

Qui ? RET pour le compte de la commune

Combien ? Budget global : 247 000 € HT (dont 222 500 € HT à la charge de la commune)

Ce qu'il faut savoir : Ces travaux vont engendrer un gain de consommation de 90 %.

Durant les travaux, la circulation sera perturbée.

**MODERNISATION
DE LA VOIRIE**

Route de la Piscine*

Quand ? De début avril à l'automne 2018 - travaux échelonnés sur trois ans de 2018 à 2020

La première tranche de travaux sera achevée avant l'ouverture de l'Hôtel Saint-Alban afin de limiter les nuisances pour les futurs clients.

Pourquoi ? Renouvellement des réseaux souterrains. Remplacement de

l'éclairage public (passage en LED)

Sécurisation des cheminements piétons.

Réfection de chaussée

Qui ? Commune, O des Aravis et Régie d'Electricité de Thônes

Combien ? 926 000 € HT dont 428 223 € HT pour La Clusaz

Route des Confins - Secteur du Var*

Quand ? De mi-mai à mi-juillet 2018 puis à l'automne 2018 et au printemps 2019

Pourquoi ? Enfouissement des réseaux aériens, renouvellement des réseaux souterrains, réfection de chaussée

Qui ? Commune, O des Aravis et Régie d'Electricité de Thônes

Combien ? 636 000 € HT pour O des Aravis + 85 000 € HT pour La Clusaz avec une subvention du SIEVT de 62 000 € HT

Route de l'Étalle au niveau du télésiège du Crêt du Merle

Quand ? De mi-mai à mi-juin 2018

Pourquoi ? Finalisation des travaux entrepris en 2017, renouvellement des réseaux souterrains et réfection de chaussée

Qui ? O des Aravis et la Commune

Combien ? 30 000 € HT pour La Clusaz + 40 000 € HT pour O des Aravis

Passage du Mont Blanc et Impasse du Champ Giguet

Quand ? Automne 2018

Pourquoi ? Renouvellement des réseaux AEP / EU + Enfouissement du réseau télécom

Qui ? O des Aravis et la Commune

Combien ? 280 000 € HT O des Aravis + 20 000 € HT pour La Clusaz

Route du Crêt du Merle - Secteur Tollets

Quand ? De mai à juin 2018

Pourquoi ? Renouvellement des réseaux et réfection des enrobés

Qui ? Commune, O des Aravis et Régie d'Electricité de Thônes

Combien ? 40 430 € HT pour la Commune (151 890 € HT pour O des Aravis)

Route de la Croix Fry - Secteur Gotty

Quand ? Mai 2018

Pourquoi ? Renouvellement des réseaux

Qui ? O des Aravis

Combien ? 163 000 € HT

Ce qu'il faut savoir : A l'issue des travaux, les routes seront neuves.

**Durant la durée des travaux, les routes concernées seront fermées. Des déviations seront mises en place.*

**DOMAINE
PISTES / VTT**

Ces travaux vont commencer dès la fonte des neiges et vont s'élever à 275 000 € HT.

Modernisation des pistes :

- Scénarisation de la Family-Run
- Nouveau tracé de la piste du plan à la sortie du bois de La Motte
- Mise en place de quatre ancrages à dameuse

Renforcement de l'enneigement :

- Mise en place d'une barrière à neige en rive gauche de la piste de l'Aiguille
- Ajout et déplacement d'un enneigeur sous les Praz
- Mise en place de trois enneigeurs supplémentaires dans le Fernuy

Sécurisation du domaine skiable :

- Extension de la zone "Anti-reptation" dans la face Nord de l'Aiguille
- Remplacement d'un explosif sur Torchère
- Rénovation des derniers éléments du CATEX de l'étalle (deux poulies support/Compression)

Développement de l'activité VTT :

- Extension de la zone Bike Park pour la saison d'été 2018
- Modification de tracé au niveau du point haut du balcon du Voret
- Atténuation de la dernière montée au niveau de la sortie du bois de La Motte

**Ces travaux
sont indispensables pour
le village et la Station !**

Nous vous remercions tous pour votre patience et votre compréhension face aux nuisances générées par ces travaux. Nous essayons d'optimiser et de condenser les travaux au maximum pour contenter au mieux notre clientèle touristique.

**La Clusaz**
Mairie**Les événements
printaniers****Le lundi 9 avril**

Le Retour des Champions de la Station

Du 14 au 15 avril

The Last One

Le 22 avril

Défi Foly

Le 29 avril

Der des Der et fermeture du domaine skiable

Du 15 au 17 juin

Alps Bike Festival

LE MOT DU MAIRE

Mes chers amis,

La montagne française a relevé la tête cet hiver car la neige a été au rendez-vous.

Mais la météo a été capricieuse et les jours de beau temps ont été trop rares pour pleinement nous en réjouir. Aussi, et bien que la saison ne soit pas encore terminée, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'hiver aura été particulièrement compliqué et, finalement, assez révélateur des enjeux actuels pour les communes supports de stations touristiques :

- Nous avons dû réaliser de nombreux investissements l'an passé pour rester dans la course,
- Les conditions météo de l'hiver ont été délicates et il nous aura fallu, chaque instant, tout mettre en œuvre pour nous prémunir du risque d'avalanche, pour déneiger les routes et, parfois même, pour lutter contre le risque d'inondation,
- La présence de neige à basse altitude a accru une concurrence déjà farouche et a permis aux clients d'aller skier dans des stations plus proches et plus accessibles de chez eux.

Néanmoins, et malgré les difficultés, nous avons fait ce que nous savons faire de mieux : accueillir nos hôtes et leur offrir une expérience inoubliable !

Je tiens donc à remercier et féliciter tous les acteurs de la station pour leur professionnalisme pendant l'hiver. Place maintenant au printemps et à la préparation de l'été.

Votre Maire, André VITTOZ

Les activités à ne pas rater ce printemps

La station de La Clusaz est ouverte jusqu'au 29 avril. Les professionnels ont mis en place pour leurs hôtes un important programme d'animations et d'activités dont voici un extrait.

SUR LES PISTES

"Le printemps du Ski" ou comment apprendre à skier... gratuitement ?

Pour faciliter le premier contact des débutants avec le ski, la station renouvelle son offre pour "le Printemps du ski" :

- Cours de ski offert pour les débutants adultes*
- Forfait de ski gratuit pour les enfants et les adultes*
- 50 % de réductions sur la location de votre matériel*

**Cette offre est valable au mois d'avril 2018 sous certaines conditions*

SUR LA GLACE

La patinoire sera ouverte jusqu'au 29 avril de 14h30 à 18h30 tous les jours (sauf les lundis).

DANS L'EAU

L'Espace Aquatique est **ouvert tous les jours jusqu'au 8 mai** de 12h00 à 19h00 du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h00 le samedi et de 13h30 à 19h00 le dimanche.

Selon la météo, les toboggans seront ouverts pour une expérience de glisse en avant-première !

Et pour les plus jeunes, dès le 7 avril et pendant toute la durée des vacances scolaires, les maîtres-nageurs proposent des **mini-stages de natation**. Public : les enfants âgés de 4 à 12 ans.

Au programme : 30 minutes dans l'eau le matin pour se familiariser, apprendre ou se perfectionner à la natation. Les stages se déroulent du lundi au vendredi, pensez à vous inscrire au 04.50.02.43.01 ou par mail espace-aquatique@laclusaz.fr

L'Espace Aquatique des Aravis fait une pause du 9 mai au 1^{er} juin. Retrouvez toute l'équipe de la piscine dès le samedi 2 juin.

Changements de fréquences de la TNT

Le 24 avril 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 24 avril 2018.

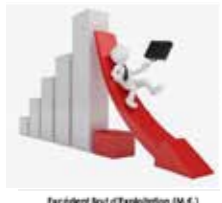
Plus d'infos sur www.laclusaz.org



FOCUS SUR LE BUDGET 2018

Une capacité financière préservée malgré la baisse des ressources

Dans un contexte de baisses des dotations (D.G.F.), de hausse des prélèvements de l'Etat (F.P.I.C.) **les recettes du budget principal sont désormais amputées chaque année de plus de 1,2 M. €**



Baisse de la D.G.F. depuis 2012
-0,92 M. €

Impact du prélèvement FPIC depuis 2012
-0,30 M. €

MAIS,

Les efforts de gestion mis en œuvre par les services et l'optimisation du patrimoine ont permis de limiter l'impact de ces prélèvements sur la capacité financière de la commune à "seulement" **-0,36 M. €** mais il devient **difficile de dégager de nouvelles marges de manœuvre.**

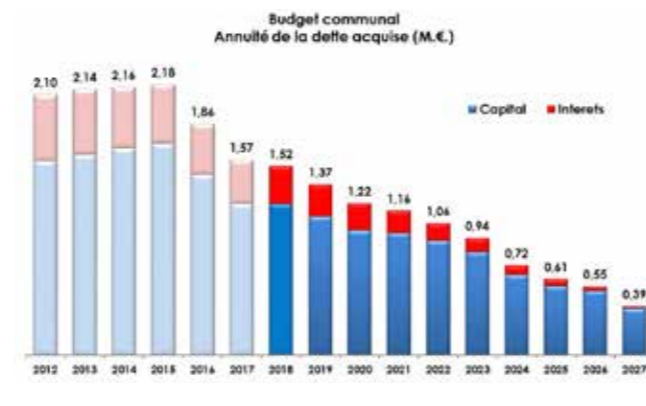


Evolution de la capacité financière du budget communal depuis 2012 (Excédent brut d'Exploitation)
-0,36 M. €

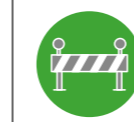
Une capacité d'endettement renouvelée

La commune a financé la totalité de son programme d'investissement des 3 derniers exercices (2015 à 2017), soit **7,8 M. € sans recours à l'emprunt.**

L'annuité de la dette du budget communal s'est ainsi réduite de **30%** entre 2015 et 2018, permettant ainsi à la commune de contracter de nouveaux emprunts.



La programmation des investissements



138 546 €
Aménagements
(espaces urbains, illuminations, espaces verts, espaces naturels)



151 199 €
Numérique
(matériel, logiciel, informatique, télécom, réseaux)



356 366 €
Stratégie et acquisitions foncières
(PLU, terrains, parcelles, bâtiments...)



867 300 €
Projet de voirie
(restructuration de chaussée, éclairage public, horodateurs)



276 900 €
Matériel roulant
(véhicules, machines, pneus)



60 000 €
Mise aux normes et accessibilité



393 600 €
Réfection de voirie
(entretien courant de chaussée, signalétique, glissières, barrières)



108 000 €
Ouvrages
(ponts, canalisations, piège à cailloux)



93 930 €
Matériels nécessaires au fonctionnement des services
(mobilier, équipements hors numériques et automobiles...)

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS
Budget primitif 2018
6,36 M.€ T.T.C.



212 200 €
Rénovation du patrimoine

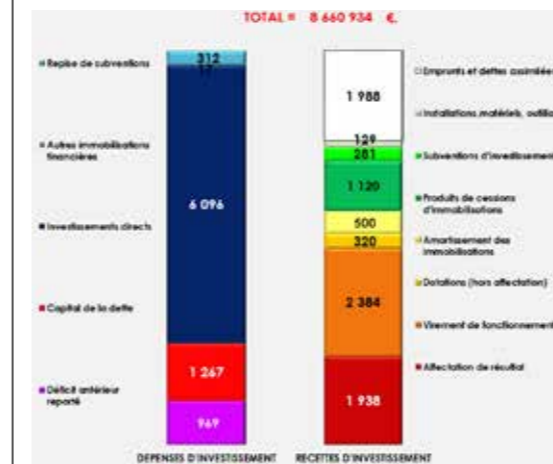


2 280 000 €
Pole Petite Enfance
Réalisation d'un nouveau bâtiment
Bâtiment de 750 m² de plein pied intégrant :
• Une crèche multi-accueil de 27 places
• Une garderie touristique de 24 places
Voir les infos du chantier page suivante.



1 418 213 €
Equipements touristiques
Espace aquatique, patinoire, pistes, neige, parkings (gros entretien, réhabilitation, matériel)

Le financement prévisionnel des investissements



Le programme d'investissement du budget 2018 est supérieur à 6,0 M.€. Ce programme intègre une opération importante : la nouvelle crèche communale qui représente, avec 2,28 M.€, un peu plus du tiers de l'enveloppe globale.

Le financement de ces dépenses d'investissement provient en premier lieu de la marge dégagée sur la section de fonctionnement (2,38 M.€ de virement de la section de fonctionnement + 0,5 M.€ de dotation aux amortissements + 1,94 M.€ d'affectation de résultat de l'exercice précédent).

Cette capacité financière est le résultat de la politique de rigueur financière engagée par la mairie et mise en œuvre par les services depuis 2016.

A cette capacité s'ajoutent d'autres recettes :

- Recettes ponctuelles liées à la cession d'immobilisation (terrains,...) pour 1,12 M.€ ;
- Le FCTVA (récupération de la TVA sur les investissements des années précédentes) et taxe d'aménagement pour un montant de 0,32 M.€ ;
- Les subventions, pour un montant de 0,28 M.€ ;
- Le recours à l'emprunt, prévu cette année pour un montant maximum de 1,99 M.€.

Un budget primitif 2018 qui intègre les charges d'un "vrai hiver"

LA CLUSAZ - BUDGET PRINCIPAL
EVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (Millions Euros)



Le Budget Primitif de la commune est établi sur des bases comparables à l'exercice précédent pour la plupart des dépenses de fonctionnement, à l'exception des postes d'entretien-fonctionnement courant.

L'hiver rigoureux a des impacts non négligeables sur les coûts de déneigement et il faut s'attendre à des frais d'entretien de voirie supplémentaires au printemps.

Par ailleurs, la hausse des tarifs de l'énergie (+21% pour le combustible depuis le mois de mai dernier) impactera également la charge budgétaire. **Les charges de personnel sont en baisse (-0,6%)** par rapport au Compte Administratif 2017. Les dépenses liées aux subventions (Office de Tourisme et autres structures) sont également en recul de 1,6%. Les ressources de l'exercice ont quant à elles été établies de manière prudente.

Le point sur la fiscalité

La fiscalité locale ne permet plus aux collectivités de rester maîtres de leur destin. Depuis 10 ans, les réformes successives ont mis à genoux l'autonomie financière des communes : réforme de la Taxe Professionnelle, participation aux déficits publics, réduction

de la Dotation Globale de Fonctionnement, transfert de la Fiscalité Professionnelle Unique à la Communauté de Communes, disparition programmée de la Taxe d'Habitation etc. Chaque année, l'Etat confie aux territoires des responsabilités nouvelles mais les prive des ressources nécessaires. Dans cet environnement, les communes ont

besoin d'améliorer leur visibilité pour continuer à développer durablement leur bassin de vie et leur bassin d'emploi.

Nombreuses sont celles qui ont donc dû se résoudre à activer le levier fiscal pendant ce mandat électoral. Il est possible que les élus de La Clusaz doivent s'y résoudre également...